

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre est-il en mesure d'affirmer qu'aucune mesure extraordinaire ou spéciale a été prise, en marge de l'administration courante, à l'étranger, pour inciter des médecins à venir exercer leur profession au Canada?

[Traduction]

L'hon. M. Lang: Tout dépend, je suppose, de ce que l'on entend par mesures ordinaires ou extraordinaires. Jusqu'à ces derniers mois, le ministère indiquait pendant une période donnée, sous forme d'annonces, les occupations ou professions en demande au Canada. Dans le cas des médecins, il y eut sûrement des annonces de ce genre dans divers pays, dans le cadre de notre politique habituelle relative à la rareté de certaines professions. Je ne connais pas d'autres mesures spéciales.

* * *

LES POSTES

L'INTERDICTION FRAPPANT LE CACHET «TISDALE, PAYS DU COLZA ET DU MIEL»

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes et porte sur un sujet très grave. Quand le ministre a décidé que la flamme d'oblitération portant les mots «Tisdale, pays du colza et du miel» ne pourrait être apposée au courrier dans la ville et la région de Tisdale, savait-il que ces deux produits figuraient dans les suggestions du ministre de l'Agriculture et du ministre comptable de la Commission canadienne du blé pour varier les cultures? Pourquoi refuse-t-il à cette partie de la Saskatchewan, à toute la province même, renommée dans le monde entier grâce à ces deux produits, l'emploi de cette inscription?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): J'y perds mon latin, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est la réponse la plus intelligente que le gouvernement ait fournie et j'en félicite le ministre. Je voudrais savoir s'il vérifiera les faits. Ignorant tout de ce qu'on a longuement discuté dans le pays, tant au réseau national de télévision que dans les journaux, examinera-t-il maintenant la question et renversera-t-il la décision stupide qui a été prise?

L'hon. M. Côté: Voici ce que je ferai, monsieur l'Orateur. Je lirai la question au hansom et y répondrai demain, j'essaierai alors de fournir une autre réponse intelligente.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA PRÉSENCE DE LA DIRECTRICE DU THÉÂTRE DU RIDEAU VERT DANS LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le président, ma question ayant déjà été posée, on me per-

[L'hon. M. Lang.]

mettra peut-être de signaler la présence, dans la tribune de l'Orateur, de la directrice-fondatrice du Théâtre du Rideau Vert, de Montréal.

* * *

LES LIEUX HISTORIQUES

LOWER FORT GARRY—LA SUPPRESSION DE LA CÉRÉMONIE MILITAIRE

[Traduction]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le gouvernement a-t-il supprimé la cérémonie militaire qui était la manifestation principale à l'emplacement historique de Lower Fort Garry, et cela signifie-t-il que la politique des manifestations historiques a été abandonnée à l'égard de tous les lieux historiques nationaux?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je ne suis pas au courant des détails relatifs à cette question. Je vais m'enquérir et il me fera plaisir de répondre à l'honorable député demain ou vendredi.

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Comme les étudiants participent à ce programme et qu'on manquera d'emplois pour eux cet été, le ministre, en examinant la question, songerait-il à relancer le programme de manifestations?

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE PROJET DE RETRAIT PROGRESSIF DE LA PÊCHE ET LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, ma question est motivée par le fait qu'on nous a présenté tout à l'heure en première lecture un bill concernant la loi sur l'assurance-chômage. Je la pose au ministre du Travail ou au ministre des Pêches et des Forêts, selon celui qui voudra bien y répondre. J'aimerais savoir si on peut nous assurer, étant donné que le gouvernement a annoncé son intention de retirer progressivement la pêche de la loi sur l'assurance-chômage, que les détails de cette proposition, sous forme de bill ou autre, nous seront présentés avant l'étape de la deuxième lecture du bill sur l'assurance-chômage?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Un bill sera certainement soumis à la Chambre avant que les changements soient appliqués.

M. Barnett: J'aimerais poser une question supplémentaire au président du Conseil privé en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre. Pourrait-il organiser les travaux de la Chambre de façon que nous ayons connaissance de ce qu'on propose pour remplacer l'assu-